



PASS SANITAIRE : VACCINES OU PAS, RESISTEZ A L'ATTEINTE AUX LIBERTES !

LES HÉROS D'HIER POINTÉS DU DOIGT AUJOURD'HUI...

Le Président de la République affirme « *le virus tue, le vaccin sauve des vies* » mais que prend-il comme décision ? Il promulgue une loi qui impose un « pass » qui n'a de sanitaire que le nom de telle manière qu'une partie de la population sera amenée à contrôler l'autre. Cette situation est un fait sans précédent dans notre pays !

S'il y a des femmes et des hommes qui ont assumé leurs responsabilités dans cette crise, ce sont bien ceux qui nous ont soignés au péril de leur santé et de leur vie !

S'il y a des femmes et des hommes qui ont dû faire preuve d'imagination pour s'équiper dans les hôpitaux, les EHPAD, etc. en recourant au système D (sacs poubelle de 120 litres en guise de surblouse, fabrication de masques face à la pénurie masquée par les mensonges du gouvernement sur son inutilité, etc.), ce sont bien les soignants. Dévouement et esprit de solidarité : voilà ce qui a caractérisé leur attitude.

En imposant à certains salarié.es de présenter un « pass sanitaire » à leur employeur afin d'exercer leur activité professionnelle, il a imposé la communication de données à caractère personnel de nature médicale à l'employeur, mais aussi à tout salarié « habilité » par ce dernier à opérer un contrôle du « pass sanitaire ». Quid de la médecine du travail garantissant le traitement objectif et non-discriminant des données de santé ?

Notre organisation syndicale s'oppose à cette loi et à toute mesure antisociale et liberticide.

Quelle que soit l'opinion des uns et des autres sur le vaccin, nous devons rester unis sur des objectifs communs à tous les travailleurs et frapper ensemble contre l'état d'esprit répressif du gouvernement et sa politique déjà ancienne de sabotage de la santé publique.

Aujourd'hui, les responsables de cette gestion calamiteuse de cette crise vont sur le terrain de la morale pour s'attribuer le beau rôle.

Là encore, c'est ignoble et inacceptable !

Dans les hôpitaux, comme dans beaucoup d'autres secteurs, ce sont les règles de la gestion capitaliste qui sont imposées : on parle de « *rentabilité* », « *d'équilibre des comptes* », de « *contraintes budgétaires* », on ne parle plus de « *patients* », mais de « *clients* ». Etc.

Nous ne sommes pas contre la vaccination mais contre des modalités d'obligation inscrites dans la loi.

Nous sommes contre les sanctions salariale.

POUR BIEN TRAVAILLER ET FAIRE FACE À LA PANDÉMIE, NOUS EXIGEONS :

- ❖ **retrait** de la mise en place du **pass sanitaire** pour des agent.e.s et/ou salarié.e.s de nos établissements,
- ❖ Des **embauches statutaires et qualifiées en masse**,
- ❖ Des **ouvertures de lits** partout sur le territoire,
- ❖ Une **véritable attractivité de la Santé** qui passe par une augmentation significative des salaires,
- ❖ une reconnaissance de maladie professionnelle du SARS-CoV-2 pour tous,
- ❖ une **reconnaissance** en maladie professionnelle pour les conséquences des effets secondaires du vaccin,
- ❖ la **reconnaissance** en maladie professionnelle du syndrome d'état post traumatique,
- ❖ l'abrogation du jour de carence.

Un rassemblement est prévu le mardi 31 aout 2021 à 10 h

Devant l'ARS 2 bis, Avenue Georges Brassens Saint Denis.

L'union fait la force ! Venez nombreux !

FEDERATION SANTE et ACTION SOCIALE CGTR

144 rue Général de Gaulle 97400 SAINT-DENIS 06 92 60 69 32 cgtreunion@wanadoo.fr